



Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D,

Le SE-Unsa a eu l'occasion de s'exprimer, notamment par le boycott du CSA-D initial, afin de réaffirmer notre opposition aux choix budgétaires et au nombre conséquent de retraits d'emplois dans notre département, à savoir 165. Si la baisse démographique constitue une réalité que nous ne contestons pas, elle ne saurait justifier à elle seule des décisions qui fragilisent durablement le service public d'éducation.

Nous restons convaincus qu'il s'agit là d'une occasion manquée d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, d'autant que la France est l'un des pays de l'OCDE où le nombre d'élèves par classe est l'un des plus élevés en particulier dans le 1er degré. Supprimer des postes revient à affaiblir l'école publique, à réduire l'accompagnement des élèves les plus fragiles et à compromettre la prise en charge des difficultés sociales.

À l'échelle départementale, 366 fermetures sont envisagées pour seulement 67 ouvertures. Par ailleurs, 14 circonscriptions ne connaissent que des fermetures. Si le P/E global peut apparaître satisfaisant (19,68), il masque des disparités importantes, notamment hors réseau, où il atteint 22,05.

Selon la brochure, il apparaît que les prévisions des directeurs d'école font ressortir une baisse des effectifs de 500 élèves à la rentrée 2026, quand celles de la DSDEN en prévoient 5000 et les IEN 3000. Si les prévisions des directeurs d'école apparaissent plus optimistes que celles de la DSDEN, cela s'explique notamment par des temporalités différentes : les services disposent d'effectifs actualisés en temps réel, tandis que les directeurs établissent leurs prévisions dès le mois d'octobre. Par ailleurs, une étude récente du SE-Unsa portant sur les cinq dernières années montre que, comme celles de l'administration, 70% des prévisions des directeurs sont fiables, avec une marge d'erreur d'environ 1 %.

En outre, les écarts constatés représentent environ 5 000 élèves à l'échelle départementale, soit 2,5 % des effectifs, ce qui correspond à une moyenne de 3 élèves par école sur les 1 529 écoles du département. Ces chiffres doivent être relativisés au regard des décisions lourdes qu'ils engendrent. Une bonne partie s'explique par la difficulté liée à l'âge des élèves. Pour preuve, une fiabilité plus grande est constatée depuis la rentrée 2023-2024 date de l'obligation scolaire à trois ans.

Certaines mesures envisagées risquent de remettre en cause le bon fonctionnement des structures d'écoles. Nous tenons à souligner l'importance d'un dialogue de qualité, tel que celui qui s'instaure aujourd'hui, afin de faire évoluer les situations susceptibles de fragiliser les écoles, les élèves et les équipes.

Nous remercions enfin les services de la DSDEN pour la qualité des documents reçus et le délais de transmission de ceux-ci.

Merci pour votre attention.